



# Rapport d'orientation 2017 2018

**Directrice de la publication :** Marie-Aude Torres-Maguedano

**Direction artistique :** Lauriane Amirault

**Impression :** Unapei

# Projetons-nous ensemble dans l'avenir du Mouvement Unapei

« **F**aire une force de nos différences » telle est la devise que je souhaite appliquer dans les prochains mois au mouvement Unapei.

Notre force réside dans une identité parentale partagée, à l'origine de réalisations diverses et variées au plus près des besoins des personnes et de leurs familles. L'Unapei est, depuis toujours, un acteur pionnier de l'accompagnement des personnes handicapées présentant des troubles neuro-développementaux.

Depuis 57 ans, les associations du mouvement ont su imaginer des solutions pour accueillir des personnes à handicaps variés aux différents âges de leur vie, de la petite enfance aux personnes vieillissantes. Notre union assure ainsi un maillage territorial qui a la vertu de révéler de multiples bonnes pratiques issues de la richesse de nos territoires. La force de notre réseau réside dans ses nombreux laboratoires d'idées associatifs qui tissent partout en France, la société de demain. Chaque association réinvente et impulse sans cesse de nouveaux modèles pour accompagner les personnes handicapées tout en leur assurant des parcours de vie sans rupture.

Ce chemin, nous, parents bénévoles, l'avons réalisé en instaurant un dialogue permanent avec les professionnels, les familles, les personnes handicapées et l'ensemble de la société civile. Nous avons acquis de ce fait la légitimité à co-construire les politiques publiques qui permettent à nos enfants de bénéficier des mêmes droits que les autres, tout en reconnaissant leur spécificité.

Notre force est née de notre diversité. Cependant, aujourd'hui, nous faisons ensemble face à de nouveaux défis. Les modes de vie des familles changent, ainsi que les modes d'engagement bénévole et militant. L'environnement médico-social est en pleine recomposition – apparition de nouveaux opérateurs avec ou sans but lucratif, nouveaux représentants des employeurs associatifs. Le cadre législatif évolue et devient plus contraignant – réforme de la tarification, nouvelles régions. Les financements se raréfient. La recherche progresse.

Dans ce contexte, nos enjeux communs et prioritaires demeurent d'exiger, comme préalable au bon développement de la société inclusive et solidaire, la mise en place d'un plan d'urgence pour répondre, ici et maintenant, aux besoins de toutes les personnes handicapées. Trop souvent, les droits des personnes sont mis en danger et ce par le manque de places en établissements et de services.

Ma conviction est que nous répondrons au mieux à ces nouvelles problématiques, si et seulement si :

- Nous entraînons avec nous l'ensemble de la société pour y parvenir en créant une adhésion forte à notre cause ;
- Nous construisons une organisation largement identifiée, dynamique, agile et influente offrant un cadre favorisant mutualisation et capacités à agir.

Ce sont les orientations que je vous propose d'engager ensemble pour les mois à venir.

Luc GATEAU  
Président de l'Unapei

# 1

## MOBILISER POUR CRÉER UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

### Des revendications concrètes

Aujourd'hui encore, les personnes handicapées vivent en marge de la société. Elles accèdent de fait difficilement à l'école, au travail, à la santé, au logement, aux sports et aux loisirs, au vote, à l'information, à la citoyenneté. Les personnes handicapées sont encore trop souvent laissées de côté, sans qu'on leur donne les moyens de décider pour elles-mêmes.

Des dizaines de milliers d'entre elles se trouvent sans solution d'accompagnement. 13 000 enfants n'ont aucun accès à l'école; plusieurs dizaines de milliers d'adultes vivent toujours chez leurs parents sans aucun soutien et près de 7 000 personnes vivent dans des établissements en Belgique loin de leur famille, faute de se voir proposer des solutions en France. Ces situations ont des conséquences souvent dramatiques : régression et mise en danger des personnes qui ne bénéficient pas de soins et de l'accompagnement dont elles ont besoin, familles isolées et épuisées devant souvent abandonner leurs activités professionnelles, aidants familiaux âgés ne pouvant plus assumer l'accompagnement de leurs enfants adultes.

Créer une société inclusive et solidaire, c'est créer une société qui s'adapte à chaque citoyen en offrant à tous les mêmes possibilités et qui se met en capacité d'accompagner toutes les personnes, y compris les plus vulnérables, pour qu'elles puissent vivre avec et parmi les autres.

Ce changement passera à la fois par une politique globale et volontariste, ainsi qu'un suivi exigeant et constant de toutes les réalisations menées partout en France.

C'est pourquoi, en 2017, l'Unapei continue de revendiquer :

#### ● L'urgence de créer des places en établissement et services

La loi Handicap de 2005 a posé le principe du droit à la compensation des conséquences du handicap. Un plan d'urgence de création de places doit être lancé afin de ne pas laisser sans accompagnement les personnes handicapées et leurs familles. L'Unapei va se mobiliser sous différentes formes et envisager différentes opportunités de prise de parole publique sur le sujet. Rendez-vous, campagnes sur le web et les réseaux sociaux, interpellations du gouvernement et des parlementaires, manifestations... L'Unapei veillera à ce que les décideurs publics soient constamment sollicités sur le sujet des personnes sans solution et de la nécessité d'un plan d'urgence. L'Unapei posera cette nécessité comme un préalable au développement d'une société inclusive et solidaire.

*Voir en annexe le discours prononcé par Luc Gateau lors du 57<sup>e</sup> congrès de l'Unapei.*

## ● **Une scolarisation pour tous les enfants**

L'Unapei est pleinement engagée pour que notre Mouvement soit un véritable levier pour la scolarisation de tous les enfants en mettant ses moyens au service d'une école inclusive. Dans l'immédiat, elle demande un renforcement des moyens pour toute la communauté éducative en école ordinaire et les professeurs en établissements spécialisés, la réduction des effectifs des classes qui accueillent des élèves handicapés, ainsi que l'aménagement d'espaces et de temps pour s'adapter aux besoins spécifiques des élèves handicapés à l'école ordinaire. L'Unapei s'associe avec d'autres associations du secteur en partenariat avec AG2R pour lancer une campagne de sensibilisation des élèves des dernières années de primaires à la différence et à l'école inclusive.

## ● **Un travail adapté pour tous**

Une société inclusive et solidaire donne et adapte le travail aux travailleurs handicapés. L'Unapei œuvre pour le développement d'accompagnements personnalisés en milieu ordinaire et milite pour des créations de places en ESAT et d'aides aux postes en entreprises adaptées.

## ● **Un système de santé pour tous**

Un système de santé inclusif et solidaire assure un diagnostic, des soins préventifs et curatifs à tous les citoyens. L'Unapei milite pour le droit à l'accompagnement afin de faciliter l'accès à la santé ; pour promouvoir les dispositifs de soutien aux structures et professionnels de santé ; pour favoriser des formations des professionnels de santé à accueillir et soigner

les patients porteurs de handicap. Le réseau Unapei travaille une méthodologie pour développer la démarche diagnostique pour les personnes accueillies en accompagnant les familles. Cette démarche s'appuie sur les conclusions de l'expertise collective de l'INSERM et les filières Défisciences et ANDDI-Rares. La connaissance demeure une des clefs de l'amélioration de l'accompagnement.

## ● **Un logement pour tous**

L'Unapei met en commun les expériences de diversification des formes d'habitat qui permettent à des personnes handicapées adultes de bénéficier d'un habitat, collectif, semi-collectif ou individuel, hors du domicile familial. La commission Habitat construit une position politique et un plan d'action stratégique afin de permettre à la personne handicapée de vivre là où elle le souhaite.

## ● **Une information accessible à tous**

Une société inclusive et solidaire rend accessibles les informations à tous les citoyens. L'Unapei promeut le Facile à lire et à comprendre (FALC) et poursuit l'accompagnement de son déploiement, tant au sein du Mouvement que dans l'ensemble de la société. La diffusion croissante du FALC concerne de plus en plus l'accessibilité numérique. L'Unapei développe un projet d'automatisation du Facile à lire et à comprendre qui permette d'outiller les producteurs de FALC tout en garantissant une réelle participation des personnes handicapées. Afin de poursuivre la diffusion du FALC de manière cohérente et pérenne,

l'Unapei poursuit l'élaboration d'une démarche qualité, qui regroupera les acteurs produisant des services liés au FALC autour de critères qualité communs. L'Unapei poursuit également sa mission d'animation et de coordination du réseau des référents Accessibilité, dont les objectifs sont de promouvoir le Facile à lire et comprendre dans les régions, ainsi que de développer la promotion et le développement du pictogramme S3A.

### ● **Des ressources suffisantes pour tous**

Préserver et améliorer les ressources des personnes handicapées et de leur famille appellent toute la vigilance de l'Unapei. Cette période qui s'ouvre la verra redoubler de prudence dans les discussions autour d'une éventuelle réforme des minima sociaux afin que les réglementations à venir prennent en compte la situation spécifique des personnes handicapées et de leur famille.

### ● **Une protection juridique garantissant une plus grande autonomie des personnes**

Au-delà de militer pour un droit de vote qui doit être plein et entier pour toutes les personnes handicapées, l'Unapei demande un financement pérenne des services de soutien et d'aide aux tuteurs familiaux pour accompagner les familles dans l'exercice de leurs missions et pour garantir davantage d'autonomie à leurs proches. L'Unapei prépare une position sur l'habilitation familiale, nouveau dispositif de protection juridique. Elle poursuit sa réflexion sur l'évolution générale des mesures de protection juridique pour être en conformité avec la convention de

l'ONU. Dans le cadre de l'inter-fédération et à l'occasion des 10 ans de la réforme du 5 mars 2007, elle prépare des Assises qui traiteront de l'éthique et de l'évolution du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

## De nouvelles méthodes d'influence et de plaidoyer

Cette année 2017 est riche en défis pour notre Union parmi lesquels un objectif clair et commun : réimpulser ensemble le rôle politique du mouvement Unapei, au national et sur les territoires.

2017 constitue en effet l'année des renouvellements politiques dans notre pays : renouvellement de l'exécutif avec un nouveau Gouvernement, renouvellement du Parlement avec l'entrée à l'Assemblée nationale et au Sénat de nouvelles figures politiques, renouvellement de la gouvernance des régions avec l'entrée en vigueur de la réforme des territoires et de la règle du non-cumul des mandats.

2017 est l'année où le mouvement Unapei refonde sa stratégie de plaidoyer pour se positionner dans ce nouveau rapport de forces, comme un acteur incontournable, de chaque lieu de pouvoir : à l'exécutif, au Parlement et sur les territoires. L'enjeu pour notre union est bel et bien de parler d'une même voix, à tous les niveaux de pouvoir, et de positionner les associations du mouvement comme expertes de la société inclusive et solidaire et co-constructrices des politiques publiques. Pour accompagner cette stratégie, le siège,

véritable tête de réseau, a besoin de toutes ses associations affiliées qui accompagnent désormais cette nouvelle ère, où les politiques publiques ne se construisent plus seulement depuis Paris mais également depuis les territoires. La tête de réseau met à leur disposition des outils et est présente pour échanger avec élus et professionnels, les former le cas échéant, au déploiement et à la poursuite de cette stratégie de plaidoyer.

L'Unapei se donne par ailleurs pour mission de sensibiliser, d'alerter et d'interpeller également les médias et l'opinion publique sur les problèmes et les besoins spécifiques des personnes handicapés en valorisant la richesse des associations du réseau.

Le réseau Unapei développe une politique partenariale avec les autres parties prenantes pour créer les conditions d'une société inclusive et solidaire.

L'Unapei poursuit sa démarche de mise en relation de son réseau avec les équipes de recherche que ce soit dans le domaine de la recherche fondamentale, de la recherche clinique ou de la recherche appliquée. Seule cette approche permet de faire évoluer nos modes d'accompagnement.

# 2

## RENFORCER LE PARTAGE ET LA CAPACITÉ À AGIR

### Un mouvement uni et dynamique

Face aux multiples enjeux auxquels sont confrontés tous les acteurs du mouvement Unapei, chacun à leur niveau, nous avons tous conscience qu'il est essentiel de faire du modèle organisationnel de notre mouvement une force. Adapter l'organisation avec un souci constant de la qualité vise à renforcer la capacité d'action de tous et de chacun tout autant que notre capacité à porter la voix des personnes handicapées et de leurs familles.

En 2017, la commission « structuration du mouvement » poursuit les deux chantiers principaux de cette adaptation : aider à la consolidation de l'échelon régional du mouvement et à la transformation du siège en véritable tête de réseau.

### Une organisation régionale consolidée

La 1<sup>ère</sup> conférence des Unapei Régions a permis de confirmer les attentes des associations du mouvement sur la nécessité de structurer au niveau régional. Sur la base de ce travail de co-construction passé et en cours, les 3 missions majeures des Unapei Régions sont maintenant

partagées. L'année 2017 doit nous permettre d'accélérer et d'harmoniser leur réalisation concrète :

#### ● 1. La mise en œuvre de la politique nationale

Les Unapei Régions participent à l'élaboration de la politique du mouvement, déclinent au niveau régional le projet associatif de l'Unapei et veillent à sa mise en œuvre.

#### ● 2. L'animation de la politique régionale

Les Unapei Régions, animatrices de la politique régionale, veillent à l'homogénéité des positions politiques, développent le lobbying « régional » et la communication.

#### ● 3. La coordination et le pilotage des actions régionales

Soucieuses de favoriser la transversalité et de répondre aux mieux aux besoins des membres des régions, les Unapei Régions ont un rôle d'animation clef (avec les référents thématiques) ainsi qu'un rôle de mutualisation (en termes d'outils, de moyens et de compétences) et de plate-forme ressources.

Pour remplir aux mieux ces missions, il est essentiel que les Unapei Régions se dotent du bon modèle économique. C'est un chantier de fond qui se poursuit en 2017.



Afin d'accompagner la mise en œuvre de cette volonté, un guide des Unapei Régions est déjà en cours d'élaboration. Enfin, les régions qui le souhaitent pourront bénéficier d'un accompagnement pour faciliter la mise en œuvre de ces orientations.

## Une tête de réseau facilitatrice

2017 permet de poursuivre le travail mené sur l'évolution du siège en une véritable tête de réseau toujours au service des associations et du collectif.

Ses missions sont riches et diverses :

- Définir la stratégie, garantir la cohérence de la politique Unapei et sa mise en œuvre.
- Apporter des services aux adhérents et une expertise technique.
- Accompagner les situations complexes ou difficiles grâce à une connaissance forte des réalités et besoins des associations.
- Développer les ressources et financements.

Les missions d'animation du réseau sont renforcées afin d'améliorer la coordination des actions, la circulation des informations, le soutien et l'entraide entre les acteurs du mouvement. Enfin, afin d'aider les associations à identifier les situations à risques, des indicateurs de « bonne santé » seront définis et mis à disposition du réseau. Des réflexions sont également menées sur de nouvelles formes d'organisation associatives.

## Un partage des pratiques et une identité renforcés

Animer la transversalité autour du partage d'informations et d'expériences métiers au sein du mouvement est un autre objectif majeur de la structuration du mouvement. Plusieurs axes ont déjà été identifiés et feront l'objet de groupes de travail :

- Organiser le partage d'expériences afin de pouvoir capitaliser et porter à la connaissance de tout le réseau les meilleures pratiques et innovations en provenance du terrain.
- Accompagner la nécessaire adaptation de l'offre de services à partir de la connaissance et la mutualisation des besoins sur les territoires.
- Réfléchir à la structuration des systèmes d'informations dans une logique de continuité de parcours.

La volonté de renforcer l'identité et l'appartenance au mouvement se poursuit avec un travail d'harmonisation de l'utilisation de la marque Unapei et le développement des réseaux de référents.

## L'enjeu du renouvellement des dirigeants bénévoles et des adhérents

La vitalité de notre mouvement passe aussi par le renouvellement des dirigeants bénévoles et des adhérents.

Il est nécessaire de prendre en compte l'évolution des besoins et attentes des familles

au regard des mutations sociétales pour renouveler les adhérents. Il nous faut soutenir ces changements et ne pas perdre de vue que l'« action familiale » est la plus-value du mouvement Unapei. C'est ce qui la différencie des autres acteurs du secteur social et médico-social.

Pour améliorer l'accueil et faciliter le développement des compétences des dirigeants bénévoles et professionnels, la poursuite de l'Université des Dirigeants est en 2017 une action clef. Il faut que les associations restent pérennes et innovantes avec des projets politiques leur permettant de rayonner sur leur territoire, de renouveler leurs instances et attirer de nouveaux administrateurs. Le devenir des associations se conjuguent ainsi avec leurs capacités à agréger autour de leurs valeurs, de leur stratégie et de leurs objectifs, des volontés et des énergies nouvelles qui contribuent à renforcer leur gouvernance et à inscrire plus fortement leur action dans le champ sociétal.

La co-construction du PAG 2018-2022 sera une formidable opportunité de concrétiser la capacité de notre mouvement à articuler les différentes composantes de notre union. 2017 est l'année où nous poserons les bases de cette co-construction.

## 57<sup>e</sup> Congrès Nancy vendredi 2 juin 2017 Intervention de Luc Gateau, Président de l'Unapei

---

**Madame la Ministre, Sophie Cluzel**  
**Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'association,**  
**Mes chers amis,**

Bienvenue au 57<sup>e</sup> Congrès de l'Unapei, réseau associatif à la très forte ferveur militante.

Nous sommes honorés, Madame la Ministre, Chère Sophie, de vous accueillir aujourd'hui à Nancy, au cœur de la région Grand Est. Honoré que vous consacriez un de vos premiers déplacements à notre mouvement.

Le Président de la République, Emmanuel Macron, et le Premier Ministre, Edouard Philippe, ont indiqué à plusieurs reprises leur volonté de faire du handicap une priorité du quinquennat. Leur engagement, ainsi que votre nomination ont, je ne vous le cache pas, soulevé un grand espoir parmi nos adhérentes et nos adhérents. L'espoir d'être enfin entendus.

Les personnes handicapées sont en effet les enfants et les adultes, pour lesquels notre Union crée depuis plus de 50 ans, des établissements et des services. Le réseau Unapei, vous le connaissez bien, accompagne de la petite enfance à l'avancée en âge, des personnes handicapées atteintes de troubles neuro développementaux.

« Troubles neuro développementaux »... Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Il s'agit d'un terme, certes, bien compliqué qui nous permet pourtant de réunir en 3 petits mots la diversité de ces personnes. Personnes déficientes intellectuelles, personnes polyhandicapées, personnes porteuses de trisomie 21, personnes autistes, ou personnes avec un handicap psychique. La liste est longue et il ne sert à rien de vouloir mettre chacun dans une case rigide.

Nous avons été parmi les premiers entrepreneurs sociaux, et le mouvement Unapei pèse aujourd'hui, partout, en France. 1<sup>er</sup> employeur dans un certain nombre de territoires, il est composé de 550 associations et de 3 100 établissements et services, accueillant 200 000 personnes handicapées, et assurant les mesures de 70 000 majeurs protégés grâce à nos associations tutélares.

C'est en effet grâce à des parents pionniers que les modèles éducatifs et économiques classiques ont été bouleversés, pour créer ce qu'on appelle aujourd'hui l'accompagnement. Les personnes que nous représentons ont des besoins d'accompagnement souvent complexes. Le réseau Unapei défend, dans cette perspective, une véritable dynamique, qui milite pour plus d'autonomie et de citoyenneté pour les personnes handicapées. Ce qui suppose un accompagnement de qualité, sans discontinuité, ainsi qu'une palette variée de solutions.

L'Etat et les collectivités territoriales considèrent depuis toujours nos associations comme des partenaires essentiels en vue d'assurer la cohésion sociale sur tout le territoire. Notre réseau est en effet implanté, de Lens à Toulon et de Colmar à Vannes, sans oublier les territoires ultramarins, de la Martinique à Mayotte. Ce maillage territorial permet d'offrir partout en France des services de proximité, y compris dans les territoires les plus éloignés et les plus démunis. Le réseau Unapei est par ailleurs créateur de richesse, notamment au travers des activités de ses 600 établissements et services d'aide par le travail et 120 entreprises adaptées.

### **L'Unapei est un mouvement parental moderne et tourné vers l'avenir.**

Quand on emploie le mot famille aujourd'hui, dans une société de plus en plus individualiste et qui valorise la réussite personnelle, on y associe souvent les termes « ringard », « tradi », ou « rétrograde ».

Pourtant, vous connaissez intimement, Madame la Ministre, la force et l'énergie que peuvent avoir ces familles. Car 55 000 familles et 71 000 bénévoles qui s'unissent pour créer ce qui n'existait pas, et dont le moteur est d'offrir aux personnes handicapées une place dans la société..., ce mouvement que je préside,... est loin d'être « ringard ».

Nous n'en avons peut-être pas l'air mais nous sommes tournés vers l'avenir. Animés de valeurs humanistes et laïques, nous aspirons à une société qui verrait les personnes handicapées enfin s'émanciper et trouver leur place. A l'Unapei, nous ne transigeons pas avec la dignité humaine, et assurons que chaque individu dispose de la liberté de ses opinions et de ses choix.

### **Pour y parvenir, le réseau Unapei est engagée depuis toujours dans une dynamique de co-construction.**

En effet, nous avons associé à notre combat les quelques 95 000 professionnels du secteur médicosocial qui œuvrent au quotidien aux côtés des personnes handicapées et de leurs familles. Vous avez dans cette salle leurs représentants.

Notre Union défend une dynamique qui reconnaît pleinement leur rôle et leurs compétences et est, dans un même temps, porteuse de transformations. La création de solutions d'accompagnement innovantes, intégrant les dernières connaissances scientifiques et médicales, sont en effet au cœur de notre action.

Ce travail, que nous avons construit en commun avec les professionnels du secteur médicosocial, nous a permis de faire bouger les lignes. Ces lignes, nous les faisons bouger pour que les personnes handicapées aient un accès à l'école, au travail, à la santé, à des ressources, à la compensation, à la citoyenneté. Nous innovons au quotidien en les plaçant au cœur de nos projets.

Demain, seront ainsi présentées lors de notre Congrès sur l'habitat, des expérimentations de notre réseau, qui se doivent d'être pérennisés et disséminés partout en France.

Nous avons certes à l'Unapei une forme de radicalité, cependant le réseau a toujours su trouver l'esprit de concorde pour accomplir sa mission en collaboration avec tous : élus nationaux et locaux, administrations, entreprises, fédérations, syndicats, experts, ainsi que toutes les autres associations avec qui nous travaillons main dans la main.

### **Pourtant malgré tous les efforts, les blocages persistent et les retards s'accumulent.**

Je vous parle de construction et d'initiatives positives depuis quelques minutes, Madame la Ministre, mais vous n'êtes pas sans savoir les difficultés que rencontrent les personnes handicapées et leurs familles. Je ne vous ferai pas la liste des problèmes aujourd'hui, mais un mot tout de même des 47 500 personnes sans places en établissements et services en France... 47 500 personnes que nous avons recensées au sein de notre réseau, à qui notre pays tourne le dos.

Un mot également des 13 000 enfants handicapés non scolarisés en France... Et je ne vous parle pas seulement d'accompagnement dans l'école de quartier...je vous parle aussi des instituts médico-éducatifs, qui sont ignorés par l'éducation nationale. Il nous est difficile d'imaginer, qu'en 2017, un enfant parce qu'il naît atteint de troubles neuro développementaux, n'a pas droit à être scolarisé, ce qui compromet d'emblée sa capacité à contribuer comme les autres à la production de richesses et de savoir, et exclut immédiatement et irrémédiablement sa famille et lui-même du reste de la société.

Du retard a été pris, depuis 10 ans, dans la création d'établissements et de services et aujourd'hui, nos associations ne sont plus en mesure de répondre aux besoins de dizaines de milliers de familles en détresse, qui frappent à leurs portes. Ces situations humainement dramatiques obligent le plus souvent l'un des parents à arrêter de travailler pour s'occuper à la maison de leur enfant, parfois tout au long de leur vie. C'est ainsi que ces personnes deviennent malgré elles des aidants, alors qu'elles aspiraient à être des parents.

Le projet de société, que nos associations portent à bout de bras, partout en France, est celui d'une société solidaire au sein de laquelle les personnes handicapées vivent avec et parmi les autres.

On a beaucoup parlé de solidarité et de politiques inclusives ces dernières semaines, mais qu'est-ce que cette société implique effectivement ?

- Une société où chacun contribue suivant ses moyens et reçoit selon ses besoins.
- Une société qui s'adapte aux différences de chacun en compensant pleinement son handicap.
- Une société qui rend accessible ses biens et ses services.
- Une société qui ne laisse pas sur le bord de la route les plus démunis.
- Enfin une société dans laquelle la différence constitue une richesse.

Parce que les politiques publiques du handicap ont souvent été pensées de manière sectorielle, le handicap a toujours été traité à part et les passerelles nécessaires à la construction d'une telle société, ne sont que peu établies pour les personnes handicapées intellectuelles. Ces passerelles, ce sont celles entre l'école de quartier et l'école spécialisée, celles entre le sanitaire et le médico-social, ou encore celles entre le travail en ESAT et le travail en entreprise...

On nous répond souvent qu'il est trop compliqué de construire ces passerelles, ou bien que cela coûterait trop cher...mais ce qui coûte cher, ce n'est pas de créer des opportunités pour les personnes handicapées dès leur plus jeune âge, c'est de les maintenir dans une situation d'exclusion. Notre pays doit, pour se faire, pratiquer une véritable politique d'investissement social.

Il est également dangereux de penser que la réponse à l'accompagnement serait modélisée selon un schéma unique. Dangereux car penser un seul modèle d'habitat, ou encore un seul modèle de scolarisation pour les élèves handicapés serait à la fois une négation des besoins et des attentes des personnes, ainsi qu'une atteinte à leur libre choix. Ce dont ont besoin les personnes handicapées, c'est d'une palette de solutions d'accompagnement.

Nous avons récemment eu une jeune ambassadrice à l'Unapei, Mélanie Ségard, qui a rassemblé plus de 8 millions de Français autour de son projet, en présentant la météo sur France 2, le 14 mars dernier. La météo de Mélanie a été couverte par les médias du monde entier, de l'Angleterre aux Etats Unis en passant par l'Australie. Les milliers de soutien qu'elle a reçus sont un indicateur fort pour notre mouvement : la société est prête...

Des centaines de milliers de Mélanie Ségard nourrissent des projets à travers notre beau pays, ne les décevons pas, Madame la Ministre !

### **Notre monde est en refondation, nos institutions doivent retrouver leur efficacité au service des Français.**

Les militantes et militants de l'Unapei, attendent beaucoup du gouvernement d'Edouard Philippe, ainsi que des décideurs politiques sur les territoires. Nous attendons une politique du handicap globale, coordonnée, dotée de moyens et pensée à l'aide d'un corpus statistique digne de ce nom.

En effet comment accompagner de manière adaptée les personnes handicapées sans disposer d'éléments d'évaluation et d'anticipation de leurs besoins, qui soient à la fois quantitatifs et qualitatifs ?

### **Nous avons entendu « PRIORITÉ » dans les mots prononcés par notre Président , l'Unapei voudrait entendre le mot « URGENCE »**

Le temps est également venu pour notre pays, de se hisser à la hauteur des conventions internationales. Le guide, que nous partageons toutes et tous, est la convention internationale des droits des personnes handicapées, ratifiée par la France en 2010, et encore loin d'être appliquée.

Notre vision pour les personnes handicapées et leurs familles, je le répète, est simple. Les personnes handicapées doivent pouvoir disposer toutes de places en établissements et services. Elles ne doivent par ailleurs plus se trouver exclues de nos écoles, de nos entreprises, de nos hôpitaux, de nos cabinets de ville, de nos maisons de santé, du logement, de la citoyenneté, d'un revenu décent, d'une protection juridique constitué comme un élément de la compensation, d'un droit de vote pour tous.

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a déclaré lors de son investiture que la France n'est un modèle que si elle est exemplaire, et que le monde doit être attentif à la voix de la France. La France se doit aussi d'être un modèle en matière de politique du handicap.

Nous comptons sur vous pour mettre en œuvre cette dynamique. Sachez que vous pouvez compter sur notre énergie, notre expertise et enfin notre détermination à faire entendre la voix des personnes handicapées et de leurs familles.



**UNION NATIONALE  
DES ASSOCIATIONS DE PARENTS,  
DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES  
ET DE LEURS AMIS**

15, rue Coysevox - 75876 Paris Cedex 18

Tél : 01 44 85 50 50 - Fax : 01 44 85 50 60

Courriel : [public@unapei.org](mailto:public@unapei.org) - Site internet : [www.unapei.org](http://www.unapei.org)

